

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Comité local d'ATTAC Grand-Avignon, le 20 Mars 2025.

Elle s'est tenue à 18 h 45, au Siège social de l'Association, l'Éveilleur, 14 Impasse Baroni, 84000 Avignon.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Contrôle des membres présents ou représentés,
- Refondation d'un Comité local à Avignon,
- Élections des membres du Conseil d'Administration et du Bureau,
- Nos principes de fonctionnement,
- Les actes administratifs à effectuer pour légaliser l'association,
- La réouverture d'un compte-bancaire pour le CL.

1- Contrôle des membres présents ou représentés (pouvoirs).

- Présents : Brigitte Bagnol, Gérard Laussat, Hervé Lot, Sylvain Nandan, Maurice Roux, Micheline Verger, Pierre Verger
- Représentés : Elisabeth Autissier, Christiane Rochat, Jean-Robert Roux, Patricia Vargas-Holguin
- Présents (en cours d'adhésion) : Marion Dressen, Jacques Pollini

2- Refondation d'un Comité local à Avignon.

Le CL Attac d'Avignon (N° RNA W842001986) domicilié c/o François Riether, 43 Rue Campana à Avignon, était en sommeil (dernière publication au JO le 11 mars 2010). Son compte bancaire avait été fermé.

Il est décidé, avec les membres présents de le réactiver sous le nom de CL ATTAC Grand-Avignon. En conséquence, ni rapport d'activités ni rapport financier ne sont possibles en l'état. Le nouveau comité, informel, se réunissait depuis le 8 octobre 2024 et en est à sa sixième réunion plénière à la date de cette AG.

2- Élections des membres du Conseil d'Administration et du Bureau.

Un CA de 7 membres est élu à l'unanimité, à main levée. Il comprend : Mme. Elisabeth Autissier, Mr. Gérard Laussat, Mr. Hervé Lot, Mr. Sylvain Nandan, Mr. Maurice Roux, Mme. Micheline Verger, Mr. Pierre Verger.

Ses membres désignent au Bureau pour un mandat de 2 ans :

Hervé Lot, président, en remplacement de Mr. F. Riether ; Sylvain Nandan, en remplacement de Mr. M. Roux, trésorier et chargé de la Communication ; Micheline Verger, Vice-présidente administrative.

Les tâches courantes de secrétariat (convocations, PV de réunions) seront partagées entre les membres du Bureau.

3- Principes de fonctionnement.

- Le CL se réunit env.une fois par mois, le jeudi soir à 18h 45, à l'Éveilleur 14 impasse Baroni, à Avignon. Un autre jour pourra être proposé suivant les agendas et réunions tenus par des associations partenaires.
- Deux adresses courriels sont créées et leur mot de passe partagé par tous les membres du bureau :
attac.grandavignon@proton.me destinée au Président pour les courriers officiels et à la communication (Ex : travail en commun avec des associations locales)
secretariat.attacavignon@gmail.com destinée aux relations administratives : convocations, PV de réunions, communication avec Attac national et les comités locaux, mise à jour de la liste des adhérents, etc...
- Le **site attac84.com** est partagé avec le CL Attac Pernes jusqu'à fin Décembre 2025. Le souhait de tous étant d'avoir notre site Attac Grand-Avignon, propre, dès que possible.
- Page Facebook : *Attac Nord Vaucluse*

4- Actes administratifs légalisant l'association.

- La Sous-préfecture d'Apt nous a confirmé que le N° RNA : W842001986 était toujours actif
- Restent à faire :
 - a- L'envoi des 2 procès-verbaux établis le 20 Mars et des 2 CERFA 13971*03 et 13972*03 à la Sous-Préfecture d'Apt avec demande d'inscription au Journal Officiel pour l'obtention du récépissé.
 - b- L'inscription, dès réception de ce récépissé, auprès de l'INSEE pour obtenir un numéro de SIREN et de SIRET.
 - c- L'envoi de la fiche Comité local Attac Grand Avignon au comité Attac National pour mise à jour.

5- Réouverture d'un compte-bancaire pour le CL

Sitôt les pièces administratives reçues, en provenance de la Sous-préfecture et de l'INSEE, le président, Hervé Lot, et le vice-président et trésorier, Sylvain Nandan, procéderont à l'ouverture d'un compte au titre de CA Grand Avignon ; ils auront tous deux la signature sur ce compte. La banque Crédit Coopératif a les faveurs de l'assemblée.

6-Modification statutaires à soumettre au vote de l'Assemblée générale extraordinaire :

A/ changement du titre de l'association : Anciennement Groupe Attac Avignon devient ATTAC Grand-Avignon.

B/ changement de siège social : Anciennement chez Francois Riether, 43 rue de Campane, 84 000 Avignon devient : Attac Gran-Avignon, l'Eveilleur, 14 Impasse Baroni, 84 00 Avignon

C/ changement d'objet : Modification des statuts : Les anciens statuts datant de 2000 nécessitent une réactualisation selon proposition des membres du CA.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été discutés, l'Assemblée Générale est clôturée et nous procédons à **l'Assemblée Générale Extraordinaire, conformément à nos statuts**, afin de : modifier le nom de l'association, la domicilier et actualiser ses statuts datant de février 2000.



Hervé Lot